

ASSÉRAC MAG'

- Pays de toutes les cultures -

n°
17



Assérac
de Terre et de Mer

MAGAZINE MUNICIPAL



Bonjour à Toutes et tous,

Fin 2015, la France a de nouveau été la cible d'intégristes radicaux à travers d'ignobles et lâches attentats. Comme ce fut le cas en Janvier dernier avec Charlie Hebdo, les Français se sont levés pour dire non à ces fanatiques qui prônent la pensée unique et surtout pour protéger et sauvegarder cette liberté qui nous est si chère.

À travers les manifestations, les messages et les symboles, il a été signifié à ces êtres abjects que nous refuserons toujours de vivre dans la peur.

Jamais les mots Liberté, Égalité, Fraternité n'ont eu autant de sens que dans ces moments douloureux. Rassemblons-nous tous autour de ces valeurs inscrites sur le fronton de nos mairies, et surtout ne tombons pas dans le piège d'un amalgame que certains souhaiteraient.

Nous, Asséracais, nous continuerons de vivre debout, convaincus que c'est ensemble que nous construirons notre demain tel que nous le souhaitons.

C'est dans cet esprit que je voudrais saluer le travail de qualité qui a été mis en place cette année, par toute l'équipe municipale soutenue par le personnel communal.

Notamment les Estivales, les aménagements de voirie, les nombreuses activités de l'accueil de loisirs, la mise en place du plan communal de sauvegarde...

Je vous laisse découvrir ou redécouvrir tout cela au fil des pages de ce mag, ou mieux encore lors de la cérémonie des vœux qui se déroulera le 29 janvier 2016 à la salle de la fontaine.

Mes chers Amis, pour cette année 2016, je vous adresse tous mes vœux. Que la santé, la famille et l'amitié soient les piliers de votre bonheur!!!

Excellente année 2016...

Guy LE GAL
Maire

SOMMAIRE

- ÉDITORIAL P.2
- ACTUALITÉS P.3
- URBANISME P.4
- COMMUNICATION - TOURISME - CULTURE .. P.5
- ENVIRONNEMENT P.10
- ENFANCE - JEUNESSE P.11
- TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS P.14
- SOCIAL P.15
- VIE ASSOCIATIVE P.16
- INFOS PRATIQUES P.20
- CALENDRIER DES ANIMATIONS P.24

à noter SUR VOS AGENDAS

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION :

Le vendredi 29 janvier 2016 à la salle de la Fontaine à 19h00.

JOUR DU MARCHÉ D'ASSÉRAC :

toute l'année le mardi matin dans le bourg.

NETTOYAGE CITOYEN DES PLAGES :

Le samedi 28 mai, rendez-vous 9h, plage de Pont-Mahé.

LE PÔLE MÉDICAL

Il aura fallu un peu plus d'un an pour voir sortir de terre le nouveau pôle médical de la commune.

La pharmacie Keranna (4 rue de la Ruche) a pris ses quartiers dans la maison médicale en septembre 2015 et a été suivie par les D^r LOPEZ et RATTIER-WARGNIES en novembre ainsi que par le cabinet infirmier. Vous retrouverez aussi M. Edouard EVAIN, kinésithérapeute et M^{me} Marion BRUAND, ostéopathe.



MARCHÉ D'ASSÉRAC



Le marché d'Assérac se tient tous les mardis matins dans le bourg. C'est un marché associatif dont le nouveau président est M. ZERABIB Samir.

HAUT DÉBIT A PONT-MAHÉ ET PEN-BÉ ?

La mairie travaille actuellement avec les acteurs du tourisme et une société privée afin de trouver une solution pour améliorer le débit internet à proximité des sites touristiques de Pen Bé et Pont-Mahé. Afin de cerner la faisabilité du projet en cours, nous avons besoin de recenser les foyers qui seraient intéressés par une offre haut débit sur ces villages. L'offre serait commercialisée par une entreprise privée spéciali-

sée dans le haut débit : internet, téléphone, TV à un tarif compris entre 35 et 45 € par mois. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître auprès de la mairie, par téléphone ou par mail en indiquant vos souhaits et si vous envisagez de basculer rapidement vers ce type d'offre (été 2016 par exemple).

+ d'infos :

communication@gasserac.fr

COIFFURE ET ESTHÉTISME AU 22 RUE DU CALVAIRE



Valérie TOUYA du salon de coiffure Styl'Val vous accueille dans ses nouveaux locaux à l'ambiance chaleureuse et conviviale (situé au 22 rue du Calvaire) où non seulement vous pourrez vous faire coiffer mais aussi profiter des soins esthétiques prodigués par Célia BÉZIER, esthéticienne diplômée qui a ouvert son institut de beauté nommé « Voyage des sens » situé au sein du salon de coiffure.

+ d'infos :

Institut de beauté Voyage des sens : 09 52 56 11 99
Salon de coiffure Styl'Val : 02 40 01 71 32

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.



TRAVAUX DISPENSÉS D'AUTORISATION D'URBANISME

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 5 m² au sol
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire
- les petites éoliennes
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m.

TRAVAUX SOUMIS A L'OBLIGATION DE DÉPOSER UNE DÉCLARATION PRÉALABLE

- création de 5 à 20 m² (peut-être augmenté à 40 m² si le projet est en zone urbaine et si l'extension est accolée à la construction existante) de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.)
- modification de façade
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux)
- changement de destination de locaux existants
- construction ou modification de clôture
- les adjonctions de parements
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²)
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti
- ravalement
- peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC)
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine.

TRAVAUX SOUMIS A L'OBLIGATION DE DÉPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE



- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²)
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...)
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

la sélection
littéraire
de la

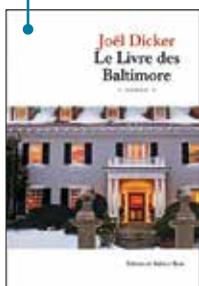
DE NOUVEAUX OUVRAGES VOUS ATTENDENT...

de la bibliothèque

D'après une histoire vraie
Delphine DE VIGAN

Romans

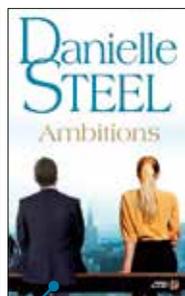
Le livre des Baltimore
Joël DICKER



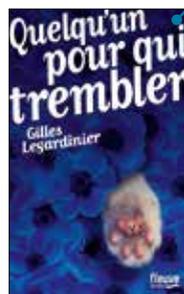
Le crime du comte Neville
Amélie NOTHOMB



Ambitions
Danielle STEEL

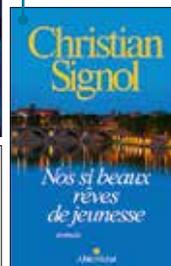


Au nom du Père
Françoise BOURDIN



Quelqu'un pour qui trembler
Gilles LEGARDINIER

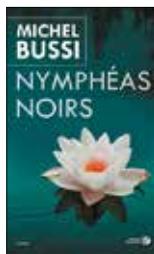
Nos si beaux rêves de jeunesse
Christian SIGNOL



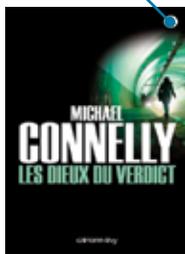
Le secret de la manufacture
des chaussettes inusables
Annie BARROWS

Suspenses

Les dieux du verdict
Mickaël CONNELLY



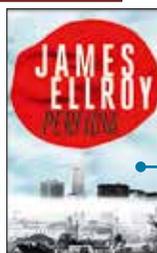
Nymphéas noirs
Michel BUSSI



Pandemia
Franck THILLIEZ



Millénium IV
Ce qui ne me tue pas
David LAGERCRANTZ



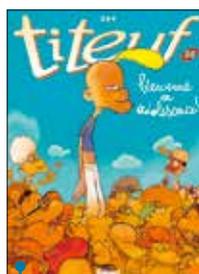
Perfidia
James ELLROY



Revival
Stephen KING

Le chat fantôme,
Les griffes du lion,
Le palais de la lune
Série KINRA GIRLS - Moka

BD & Mangas



Titeuf XIV
Zep



Les légendaires XVIII
Patrick SOBRAL

LA TAXE DE SÉJOUR

La commune d'Assérac perçoit la taxe de séjour et a mis à jour la tarification de cette dernière lors du Conseil municipal du 14 décembre 2015. Pour rappel, cette taxe permet aux communes de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique ou à la protection de leurs espaces naturels touristiques dans un but touristique. Elle est payée par le vacancier auprès de l'établissement où il loge et est ensuite reversée à la commune.

Qui est redevable de la taxe de séjours ?

La taxe de séjour doit être payée par le vacancier qui loge dans l'un des hébergements suivants :

- hôtel de tourisme
- résidence de tourisme
- meublé de tourisme
- chambre d'hôtes
- village de vacances
- hébergement de plein air (camping, caravanage, port de plaisance, air de stationnement pour camping-car)

Elle est réglée au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire qui la reverse à la commune. Elle peut

également être réglée au professionnel qui assure le service de réservation par internet pour le compte du logeur, de l'hôtelier, du propriétaire.

Personnes exonérées

Les personnes exonérées sont :

- les personnes âgées de moins de 18 ans
- les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier employées dans la commune
- les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

Quels tarifs ?

Le montant de la taxe varie en fonction du type d'hébergement et de son standing. Vous trouverez les tarifs appliqués par la commune d'Assérac en mairie et sur www.asserac.fr.

Où s'informer sur le montant de la taxe ?

Le montant de la taxe doit être affiché chez le logeur, l'hôtelier ou le propriétaire du logement. Il doit figurer sur la facture remise au vacancier. Il est également disponible à la mairie ou à la maison du tourisme.

Zoom sur les meublés de tourisme

La commune compte de nombreux meublés de tourisme soumis eux aussi à la taxe de séjour.

*Si vous êtes propriétaire d'un meublé et que vous souhaitez le louer, vous devez déclarer votre logement en mairie, qu'il soit classé ou non, par le biais du formulaire cerfa n° 14004*02 disponible sur www.asserac.fr.*

Toute personne qui omet de déclarer son logement en mairie alors qu'elle en a l'obligation, peut être punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Toutefois, **lorsque le logement est votre résidence principale c'est-à-dire que vous l'occupez plus de 8 mois par an**, vous n'avez pas à déclarer votre logement. Vous pouvez donc, par exemple, louer librement votre logement 1 à 2 mois pendant les vacances. Cette location reste cependant soumise à la taxe de séjour. Le formulaire de versement de la taxe de séjour est à retirer en mairie ou à télécharger sur www.asserac.fr.

+ d'infos :

La taxe est perçue du 1^{er} janvier au 31 décembre.

ALERTER – MASSER - DÉFIBRILLER



Cet été, nous avons formé :

- 121 personnes en 8 dates dans 3 campings
- 9 personnes via un mailing aux associations et au personnel communal
- 15 personnes via un mailing aux élus et à leurs familles

Nous avons calé d'autres dates en fin d'année afin de former :

- des parents d'élèves de l'école Jacques RAUX
- des dirigeants du club de foot

Merci à toutes celles et ceux qui ont pris un peu de temps pour venir participer à ces formations (même



ceux qui ne sont venus que pour observer). Merci aux propriétaires des campings et à leurs équipes pour l'accueil réservé.

Merci d'avance aux bonnes volontés (mairie, campings...) pour les futures acquisitions de DSA (Défibrillateur Semi-Automatique).

RETOUR en IMAGES sur les animations



TOURNOI INTERQUARTIERS DE FOOT : 24 MAI 2015



TOUR DE BRETAGNE : 24 MAI 2015



POT D'ÉTÉ : JUILLET 2015



BRONZER ET SAUVER DES VIES :
ÉTÉ 2015



MAISONS FLEURIES : 7 NOVEMBRE 2015



LES ESTIVALES
VISITE DES SALINES : AOÛT 2015



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2015



UN ARBRE UNE VIE : 21 NOVEMBRE 2015



HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS
1 MINUTE DE SILENCE : 16 NOVEMBRE 2015

« LES ESTIVALES D'ASSÉRAC 2015 »

Il était une 1^{re} fois... Un nouveau projet écotouristique territorial à Assérac

Pour qui ?

Les habitants et les touristes.

Pour quoi ?

Faire découvrir l'environnement, le patrimoine, les traditions, les hommes...

Comment ?

Tout un programme !

- Des **randonnées** sur les sentiers, entre terre et mer et marais.
- Des **marches** : découverte dans le Parc de Brière.



- Des **réveils musculaires** matinaux, sur la plage de Pont-Mahé... Suivis d'un bon petit-déjeuner partagé : brioche, croissants thé, café...
- Des **marches aquatiques tonifiantes** dans la baie de Pont Mahé.



- Des **balades « impostures »** pour découvrir l'histoire d'Assérac : un vrai « faux guide » raconte des vraies « fausses histoires » : C'est vrai ? C'est faux ? Devinez...
- Un peu d'**anglais pratique** pour s'entraîner ? « Let's discover Assérac in english ! » : pour débutants ou expérimentés, une balade dans les rues en anglais, pour converser.

- Des **rallye-photos** en équipes dans le bourg : des énigmes, des indices, des paysages à observer... à vous de jouer !
- Des **balades créatives** où la nature vous inspire pour écrire, chanter, danser, mimer et surtout jouer !



- Des **réalisations d'Œuvres éphémères** avec les éléments naturels, sur la plage ou dans la forêt (Land'Art).



- Des **soirées à observer** Saturne, la Lune et le ciel étoilé.
- Des **rencontres** avec un paludier, des sorties-guidées du marais.

- Des **apéros-insolites** en Brière : laisser le chaland glisser, profitez du soleil couchant dans le silence de la roselière.



- Des **visites guidées** du site Alpha Biotech : des histoires de micro-algues et de spiruline racontées
- Des initiations à la **pêche à pieds**, à la découverte des secrets de l'estran.



- Des **habitants motivés** qui ont des belles histoires à partager : avez-vous déjà entendu celle du site de « Kerbernard » ?



« Les Estivales d'Assérac » sont lancées... **La 2^e édition 2016 se prépare... Au plaisir de s'y retrouver !**

ASSÉRAC : DES FEMMES À L'HONNEUR !



Marie-Françoise DE LÉPINAY

La municipalité tient à remercier chaleureusement Madame Marie-Françoise de Lépinay pour son implication à faire connaître l'histoire et le patrimoine d'Assérac.

En effet, au cours des « Estivales (été 2015) », Marie-Françoise a fait découvrir à plusieurs reprises l'histoire de Kerbernard. Elle a même ouvert sa cour dans le cadre des journées du patrimoine en septembre dernier.

Passionnée d'histoire, elle a collaboré par l'intermédiaire de l'association Histoire et Traditions à la réalisation d'un ouvrage intitulé « Assérac et ses vieilles demeures » paru en 2012.

Encore une fois un grand merci à cette grande dame !



Annick PICAUD
et son compagnon Michel VOILLLOT

Bonne retraite à Annick PICAUD

C'est avec émotion, que nous avons souhaité une très bonne retraite à Annick PICAUD qui s'est vue décerner l'écharpe de Miss Retraitée par M. le Maire à l'occasion de son pot de départ.

Depuis de nombreuses années au service de la mairie, elle en a étonné plus d'un par son implication et son dévouement.

Nous regrettons déjà son sourire et sa bonne humeur, mais il est temps pour elle de PROFITER !

Merci Annick, merci pour tout. Et encore très très bonne retraite !!!

Alison GUILLON : championne de France

C'est le 25 mai 2015 qu'Alison GUILLON s'est qualifié avec son équipe au championnat de France d'équitation et a obtenu la médaille d'or dans la discipline Horse Ball championnat Club 1.

Féru(e) d'équitation, qu'elle pratique au Centre équestre de Brière, nous lui présentons toutes nos félicitations pour cette performance qui concrétise le travail quotidien d'une cavalière et d'un club sportif émérites !



POSTE DE SECOURS A PONT-MAHÉ

	AOÛT
Personnes soignées : plaies simples et piqûres de méduse...	14
Personnes assistées : enfants perdus, malaises bénins, récupération d'engins pneumatiques au large, sauvetages...	3
Remorquage : aide au retour sur la plage de pratiquants de sports de glisse surpris par une baisse brutale du vent au large	0
Évacuations par les Sapeurs-Pompiers : Traumatismes et Malaises	0

Pour la 3^e année, les sauveteurs affiliés à la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) ont pris leur quartier d'été au poste de secours de Pont-Mahé.

C'est ainsi qu'en juillet Alice AUVINET (Chef de poste) secondée par Florian ROUSSEAU et en août Anne-Claire ROUSSEAU secondée par Florian TAVERNIER ont sillonné la plage de Pont-Mahé pour informer, surveiller, prévenir et secourir les usagers. Les jours de beau temps n'ont pas manqué cette année expliquant l'importante fréquentation de la plage. Durant le week-end du 15 août pas moins de 450 baigneurs se sont relayés. Malgré tout, la plage fut d'avantage fréquentée cette année par les amateurs de glisse (kitesurf) que les avis de coups de vent de fin août n'ont pas effrayés.



Entraînement avec l'équipe de Pont-Mahé 2015
(A-Claire Rousseau ; Florian Rousseau ;
Florian Tavernier ; Alice Auvinet)

MAISONS FLEURIES



Chacun des participants a reçu une plante et les lauréats ont reçu en plus des bons d'achat valable chez les Pépinières Gicquiaud.

Comme chaque année, le 7 novembre, la commune a récompensé les lauréats du concours des maisons fleuries. Bravo à eux !

Gagnants 1^{re} catégorie : 10 participants

Maison avec jardin

- 1^{re} place : COLLÉAUX Jean-Claude
- 2^e place : BERTHO Joël
- 3^e place : LE MANCEAU Claudette

Gagnants 2^e catégorie : 4 participants

Maison sans jardin (fenêtres, balcons, terrasses...)

- 1^{re} place : THOBIE Suzanne
- 2^e place : LEGARNEC Martine
- 3^e place : BRIAND Chantal

Coups de cœur :

- M. et M^{me} GOUGEON Patrick
- M. et M^{me} POULARD Yvon
- M. et M^{me} LE HEN Marc

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Pourquoi un Plan communal de Sauvegarde ?

Toutes les communes sont confrontées à des risques majeurs, c'est-à-dire des phénomènes naturels ou technologiques dont les conséquences sont catastrophiques pour les collectivités.

En témoignent les récents épisodes orageux dramatiques survenus dans les Alpes-Maritimes.

Les objectifs du Plan Communal de Sauvegarde

- Évaluer les risques en période de crise
- Alerter et informer la population avec les moyens locaux
- Mettre en œuvre des moyens de protection
- Assurer l'organisation pendant l'événement.

Ces mesures permettront un retour à la normale, dès la fin de la crise.

En ce qui concerne notre commune, 2 réunions publiques se sont tenues en septembre et octobre dernier. L'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde est en cours et le DICRIM (Document d'Information Communal des Risques Majeurs) vous sera distribué avec le prochain numéro d'Assérac Mag en juillet 2016.

Nous rappelons à toutes les personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées ou isolées...) de bien vouloir se faire connaître en mairie, afin d'organiser au mieux les secours en cas de catastrophe.

CLASSEMENT DES EAUX DE BAINADE



Pen-Bé :

« Eau de baignade de bonne qualité »

Pont-Mahé :

« Eau de baignade de bonne qualité »

La qualité des eaux de baignade de nos plages à savoir Pen-Bé et Pont-Mahé reste stable. En effet l'ARS des Pays de Loire (Agence Régionale de Santé) vient de nous adresser les résultats des prélèvements effectués pendant la saison 2015, il s'avère que les plages de Pen-Bé et Pont-Mahé sont classées en « Eau de baignade de bonne qualité ». Ces résultats sont dus pour partie à la mise en conformité des assainissements individuels des particuliers et aux efforts faits par les agriculteurs.

OPÉRATION 1 ARBRE/1 VIE



Chaque année le Parc de Brière en partenariat avec les communes offre un arbre ou un lot de 3 arbustes aux familles qui viennent d'accueillir un enfant.

La remise des arbres aux nouveaux parents s'est déroulée le 21 novembre 2015 à Sainte Reine de Bretagne. Onze familles asséracaises se sont vues remettre au choix un arbre (sorbier des oiseaux) ou un lot de 3 arbustes (Bourdaine, Cornouiller sanguin, Noisetier).

Cette manifestation est organisée dans le but de préserver notre cadre de vie de et de conserver l'identité rurale de notre territoire.

Les haies recèlent un environnement riche et souvent méconnu essentiel à la préservation de la biodiversité.

Au total, en plus de 20 ans d'existence, et à raison de 800 arbres et arbustes distribués en moyenne chaque année, cette animation a permis de planter près de 16 000 essences locales...



MOBILISATION, CONCERTATION ET ACCOMPAGNEMENT DES RIVERAINS POUR L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Mon ruisseau, Ton fossé, Notre chalandière...

Cours d'eau, fossés, canaux, curées, chalandières, chettes... Ils coulent tout près de chez nous. Synonymes de liberté, plaisir, esthétique, loisirs, ce sont des atouts majeurs du paysage qui nous rendent tant de services, en toute discrétion. Pêche, navigation, épuration de l'eau, refuges de biodiversité... sont autant de bienfaits que nous rendent ces précieux milieux !

Pour les préserver, le CPIE Loire Océane et le Pnr de Brière **animent une concertation avec des riverains autour de l'entretien des cours d'eau et canaux**. Le travail mené en 2014 avec les habitants et élus de 2 communes a mis en évidence des enjeux importants et des attentes fortes. En 2015, le CPIE Loire Océane et le Pnr de Brière **ont proposé des actions concrètes**, pour que chacun, à sa manière, puisse contribuer à l'entretien de ces éléments précieux du paysage.

Elles se sont déroulées sur 3 secteurs géographiques définis :

- **Mès** : St-Lyphard, Herbignac, Assérac, St-Molf
- **Brière** : St-Joachim, St-Malo de Guersac, Crossac
- **Sources du Brivet** : Ste-Anne-sur-Brivet, St-Gildas-des-Bois, Drefféac, Quilly.

Habitant(e), élu(e), association, acteur(trice) et usager(ère) des cours d'eau... ont contribué au bon état de notre territoire ! Qu'ils soient déjà investis dans une telle démarche, sensibles aux enjeux environnementaux ou tout simplement curieux de nature, ils ont pu participer à ces événements de découverte, d'échange ou d'action collective.

De nombreux ateliers ont été proposés et d'autres sont prévus pour 2016...

Cette action bénéficie du soutien de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Fondation de France et du Parc naturel régional de Brière.

+ d'infos :

Marie Le Fèvre, CPIE Loire Océane
02 40 45 35 96 - marie.lefevre@cpie-loireoceane.com
Mathilde Goalabré, Parc Naturel Régional de Brière
02 40 91 68 68 - m.goalabre@parc-naturel-briere.fr



ASSOCIATION SCOLAIRE JACQUES RAUX (ASJR)

Sport à l'école Jacques Raux avec l'Union Sportive des Écoles Publiques (USEP) et USEPPOB (USEP Pontchâteau-Brière).

Le programme des activités sportives de l'année a été établi pour permettre à chaque élève de développer ses capacités motrices et ses compétences sociales et civiques.

Tout d'abord, la date importante pour tous les élèves de notre école était le 20 novembre : 2^e cross. Chaque élève, de la petite Section au CM2 a participé au cross interne.

De 3 minutes à 20 minutes, chacun a pu conclure son cycle d'endurance lors de ce temps fort. Cet événement n'aurait pu avoir lieu sans l'aide des parents qui

préparent et sécurisent le circuit, qui courent avec les enfants... Un grand merci aux parents.

Les autres activités prévues cette année scolaire sont : jeux traditionnels et collectifs, danses traditionnelles, balle ovale.



Entraînement au Cross des CE1-CE2

ECOLE SAINTE-ANNE : DO YOU SPEAK ENGLISH ?

Depuis de nombreuses années, l'anglais fait partie des enseignements à l'école Ste Anne, et ce **de la maternelle au CM2**. Dans le cadre du Projet d'école sur les Intelligence multiples, les enseignantes ont organisé cette année **2 classes découvertes** pour que les élèves découvrent de l'intérieur la langue anglaise et qu'ils communiquent réellement. Merci à tous ceux qui nous ont aidés financièrement !

Les 49 CP-CE1-CE2 sont partis **4 jours en Anjou**. Encadrés par des intervenants bilingues ou de langue maternelle anglophone, les enfants ont participé à différents ateliers pour développer la communication orale. Au programme aussi de la semaine : sport, chant, cuisine... Ils sont revenus enthousiastes, avec l'envie d'appliquer rapidement tout ce qu'ils ont découvert.

En mai 2015, nous avons eu la joie de remporter la **3^e place à un concours national** en lien avec la coupe du monde de rugby. Nous avons ainsi gagné des places pour aller voir le match Nouvelle Zélande/Namibie à Londres ! En septembre dernier, les 35 CM1-CM2 sont donc partis une semaine en

Angleterre pour une véritable immersion dans la culture anglaise. Au programme : visites, découvertes culturelles à Hastings, Londres avec ses monuments (Big Ben, London Eye, Tower Bridge...), et la vie « à l'anglaise » : Fish and chips, Tea time, shopping... Le temps fort étant l'entrée dans le Stade Olympique pour le match de rugby ! Au cours de la semaine, tous ces enfants ont pris confiance et se sont lancés à parler « pour de vrai »...

Pour débiter ce projet sur la communication, les enfants de maternelle ont suivi les aventures des plus grands par le biais du site de l'école... Depuis, eux aussi ont découvert que d'autres enfants ne vivaient pas comme nous. L'année n'est pas terminée, beaucoup de surprises les attendent encore !

Madame Amice, Directrice de l'école Ste Anne, accueille dès à présent sur rendez-vous les familles qui voudraient inscrire leur(s) enfant(s) pour la prochaine rentrée scolaire.

En ce mois de Janvier, l'ensemble de l'équipe éducative de l'école Sainte Anne vous souhaite : « Happy New Year ! Bonne Année 2016 à toutes et tous ! »



ENFANCE - JEUNESSE

L'ALSH EN IMAGES



VACANCES D'ÉTÉ 2015





VACANCES DE LA TOUSSAINT 2015



CRÉATION D'UN CAE (CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI)

La commune a procédé au recrutement de Marylène VAUGRENARD dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi sur une base de 20 heures par semaine (annualisé) pour une durée de 1 an. Après une année de remplacement Marylène VAUGRENARD assure depuis la rentrée de septembre 2015 différentes missions au sein du service Enfance Jeunesse : la cantine, les TPE ainsi que l'entretien des bâtiments de l'école Jacques Raux.

ACCUEIL DE LOISIRS

Un programme encore plus varié et plus dynamique était mis en place pour l'été 2015. Un stage de théâtre qui s'est terminé par un petit spectacle en présence des parents, de Monsieur Le Maire et quelques élus. Un stage de danse Africaine, plage, une grande sortie à la journée à Planète sauvage qui a ravi les enfants, organisation de grands jeux, etc.



L'accueil de loisirs a accueilli en moyenne 26 enfants par jour !

Pour les vacances d'automne de nombreuses sorties ont été proposées aux enfants : patinoire, spectacle de marionnettes, piscine, cinéma... L'équipe d'animation souhaite développer les sorties en plus petits groupes et ainsi étoffer son programme. La municipalité a pour objectif d'améliorer l'accueil des enfants en investissant dans l'achat de nombreux jeux : vélos, trottinettes, kartings, meubles de cuisine en bois, château fort, figurines, poupées, garage et voitures.

Quelques travaux d'entretien ont été réalisés dans le bâtiment enfance-jeunesse pendant la fermeture d'Août : peinture, rénovation de la cuisine.

Fonctionnement :

Mercredis : 12h30 / 18h30.

Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires : 7h30 / 18h30.

Rappel : pour une meilleure organisation le délai maximum d'inscription est de 15 jours avant le besoin de garde. Un forfait de 2 € par jour et par enfant sera appliqué pour les inscriptions tardives.

+ d'infos :

Inscriptions à la Mairie 02 40 01 70 00 ou par mail enfance@asserac.fr

MISE EN PÂTURAGE DE LA POINTE DE LA LANDE

Suite aux dégradations et au vol de 4 barrières sur le site de la pointe de la Lande, un agriculteur d'Assérac a accepté de poser une clôture électrique permettant sur une partie du site l'arrivée d'un troupeau de moutons de Belle Île (espèce rustique qui s'accommode de nourriture ligneuse et d'herbe coriace). L'objectif étant de mettre en place une gestion respectueuse et durable de cet espace naturel magnifique.



RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE KERAVÉLO

Ce carrefour ayant été jugé dangereux lors du passage de la commission de sécurité en juillet 2014, des travaux de sécurisation du carrefour de Kéravélo Pen-Bé ont été réalisés.

- Busage des fossés et comblement sur 33 m
- Réalisation d'un regard et pose d'une grille
- Fourniture et mise en œuvre d'enrobé à chaud

Coût des travaux :

13 329 € TTC subventionnés à hauteur de 3 888 € par le Conseil départemental.



RÉFECTION DU CHEMIN DE LA LANDE

Suite au mécontentement de randonneurs face au mauvais état du cheminement pédestre de la pointe de la Lande, la commune a sollicité (après accord du Conservatoire du littoral) le Conseil départemental et Cap Atlantique afin de procéder à la remise en

état du sentier. Les travaux ont été effectués par l'entreprise ID Verte.

- Coût des travaux : 5 000 € HT
- Cap Atlantique : 3 500 € HT
- Conseil Départemental : 1 500 € HT



TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DU CHEMIN RURAL LE CLOS DE LA LANDE

Compte tenu de la dégradation de ce chemin, les travaux suivants ont été réalisés :

- Arasement des accotements
- Scarification et remise en forme du chemin
- Fourniture et mise en œuvre de 0/20 et compactage

Coût des travaux : 11 472 € TTC



ALCOOL ASSISTANCE

Quand l'alcoolisme touche la famille

L'alcoolisme est l'une des dépendances les plus répandues qui touche une personne sur 20 dans notre pays, sans égard au sexe, à l'âge, au statut familial, social ou professionnel. Beaucoup de progrès ont été faits dans le domaine de l'alcoolologie depuis ces 30 dernières années et même si la notion de « maladie » permet d'en parler plus facilement, il s'agit toujours d'une « maladie cachée » dont un grand nombre de familles souffre en silence et qui affecte énormément les parents, les conjoints mais aussi les enfants qui doivent composer avec la dépendance d'un être cher.

Comment lui dire ?

Si vous êtes dans cette situation, profitez du moment où votre proche n'est pas sous l'emprise de l'alcool, exprimez-lui calmement votre ressenti, vos inquiétudes, vos craintes, mais si vous souhaitez que vos paroles secouent l'être cher, la réalité pourrait s'avérer très différente. Préparez-vous à affronter sa colère et un déni du problème. Souvenez-vous que vous n'exercez aucun contrôle sur les gestes et réactions de la personne que vous aimez. Dites-lui cependant que vous connaissez l'existence de son problème et les conséquences que sa dépendance fait peser sur votre vie et celle de votre famille.

Puis enfin pensez à vous. Certains familiers ont tellement l'habitude de camoufler l'alcoolisme et d'assumer les responsabilités familiales qu'ils en arrivent à perdre leur propre identité et ne peuvent faire autrement que gérer la situation et endosser le blâme. Souvenez-vous que vous n'êtes pas responsable de l'alcoolisme de l'autre et que celui-ci ne doit pas définir les paramètres de votre existence. Joignez-vous à un groupe d'entourage composé de personnes ayant connu les mêmes difficultés qui vous apporteront de l'aide et vous aurez ainsi l'occasion de refaire le plein d'énergie et d'avoir une perspective sur les moyens possibles à mettre en œuvre pour venir à bout de votre situation difficile.

L'alcoolisme est une maladie... Parlez-en à votre médecin. Ne restez pas seul, acceptez l'aide des autres.

Réunions

HERBIGNAC : 2^e mardi de chaque mois à 20 h 15 à la Maison des Associations

LA ROCHE-BD : 4^e vendredi de chaque mois à 20h30 à la Mairie - salle du rez-de-chaussée.

+ d'infos :

02 99 90 79 94 - 02 40 88 86 81 - alcoholassistance.net
Tracts disponibles en Mairie.

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE MOBILE



de 10 h 30 à 11 h 15 à Assérac auprès des Services Techniques de la commune

Tous les jeudis suivants : 7 janvier, 4 février, 3 mars, 31 mars, 28 avril, 26 mai, 23 juin, 21 juillet.

VIOLENCES CONJUGALES : BRISONS LE SILENCE

Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) vous accueille au sein d'un groupe de parole au Point santé Jeunes de Guérande. En France, une femme sur dix déclare avoir subi des violences conjugales. La mobilisation de chacune et chacun est donc essentielle : **victimes ou témoins, appelez le 3919.**

+ d'infos :

CIDFF Loire-Atlantique/Bassin Nazairien
115 bd Mauperthuis 44600 SAINT-NAZAIRE
02 40 66 53 08 - cidffnazairien44@orange.fr

LES COLIS DE NOËL

Toutes les personnes de 70 ans et plus se sont vues offrir un colis de Noël (foie gras, chocolats...). C'est environ 162 colis que les membres du CCAS et du Conseil Municipal ont distribués au cours du mois de décembre.

LA TÉLÉASSISTANCE

Bien vieillir... Pour certaines personnes âgées, cela signifie : rester chez soi. Il n'empêche qu'il n'est pas tous les jours facile de vivre seul : peur de chuter, isolement, besoin de soins d'urgence, etc.

Pour qui ?

Le Conseil général de Loire-Atlantique propose aux personnes âgées ou handicapées un service de téléassistance, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Pour vivre en toute sécurité et retrouver sa sérénité...

Comment ? Un fonctionnement très simple

Concrètement, les abonnés de la téléassistance disposent d'un médaillon (à porter autour du cou ou à monter en bracelet) et d'un boîtier installé dans leur domicile et relié à un central d'appels. En cas de difficulté, une simple pression de la personne sur son médaillon suffit à déclencher un appel vers le centre de téléassistance. En fonction de la situa-

tion, les opérateurs qui reçoivent l'appel contactent l'entourage de la personne (famille, amis...) ou les services de secours si nécessaire.

Si les proches de la personne ne sont pas joignables, le central téléphonique déclenche automatiquement un appel aux services de secours.

Combien ? De nouveaux tarifs plus équitables

L'abonnement mensuel* au dispositif de la téléassistance se décline en deux tarifs (tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2015) :

- un tarif de base tout public à 19,93 €
- un tarif réduit à 9,95 €.

L'utilisateur choisit la durée de son abonnement (un mois minimum) : le temps d'une convalescence, pendant l'absence de ses proches, ou même à l'année. L'abonnement est ensuite résiliable à tout moment.



Pour s'abonner

Pour souscrire un abonnement de téléassistance (pour vous-même ou pour un proche), il vous suffit d'en faire la demande auprès de la mairie de votre commune ou du centre communal d'action sociale (CCAS) le plus proche de votre domicile.

La société Vitaris Response, mandatée par le Conseil général, viendra ensuite dans les 48h suivant l'enregistrement de votre demande d'abonnement pour installer l'appareil à votre domicile.

+ d'infos :

Sur le site du Conseil Général : www.loire-atlantique.fr, rubrique Téléassistance

* Le revenu fiscal de référence qui est mentionné sur l'avis d'imposition de l'abonné est étudié au regard des plafonds de ressources applicables en 2015 aux bénéficiaires de subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat. Le tarif réduit est appliqué dès lors que le revenu fiscal est inférieur ou égal à ces plafonds de ressources.

LES SASSÉRAKOIS



Ker Fête 2015.

L'association « Les Sassérais », constituée de parents d'élèves de l'école Jacques Raux, met son énergie dans l'organisation de différentes opérations au cours de l'année scolaire.

Ainsi, les familles de l'école ont pu se rencontrer au goûter de rentrée, et lors du repas du 14 novembre qui a réuni 40 adultes et 38 enfants.

Pour les fêtes de fin d'année, une vente de chocolats a eu lieu pour le plaisir des gourmands et le Père Noël n'a pas manqué de faire une petite visite aux enfants.

Avant les vacances de Noël, des sessions de formation aux gestes de premiers secours « Alerter, masser, débribrer » à destination des familles ont été proposées. Dispensée par les sapeurs-pompiers d'Assérac, la séance d'une heure était accessible à tous à partir de six ans.

Événements à venir

Le 23 janvier 2016 Les Sassérais participeront à la Sainte-Barbe des pompiers.

Passant de 86 à 138 participants pour sa deuxième édition, le rallye vélo familial a trouvé ses adeptes parmi les Assérais l'an dernier ! Ouvert à tous, le prochain tour aura lieu dimanche 24 avril.

L'année scolaire s'achèvera avec la Kerfête samedi 18 juin et un goûter pour le départ en vacances. Enfin, le premier samedi d'août, le 6, l'association

s'associera à l'amicale des sapeurs-pompiers lors de la soirée moules-frites.

Pour rappel, l'association organise et anime ces manifestations dans le but de récolter des fonds pour soutenir les projets de l'école Jacques Raux. (Celles de 2014-2015 ont permis d'allouer 1 000 € à la coopérative de l'école). Cela ne peut pas se faire sans l'investissement des parents, même ponctuel.

Renouvelé à la rentrée 2015, le bureau se compose ainsi :

- Présidente : Céline Haspot
- Secrétaire : Mariamne Gazeau
- Secrétaire-adjointe : Géraldine Brunet
- Trésorière : Maryline Le Carff
- Responsable communication : Hélène Riguet
- Responsable site internet : David Haspot

Nouveau cette année : l'association possède désormais une page facebook. Vous y retrouverez l'actualité de l'association en tapant : « Les Sassérais Association de parents d'élèves » dans le champ « Retrouver des amis ». Un lien vers cette page est également disponible depuis le site internet.

Les Sassérais vous souhaitent une belle année 2016 !

+ d'infos :

E-mail : lessasserakois@gmail.com
Site internet : www.sasserakois.wifeo.com

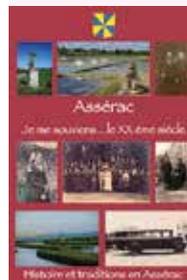
LOISIRS CRÉATIFS

Depuis l'assemblée générale du 6 octobre, Madame PRAQUIN-DUVAL Patricia est la nouvelle présidente de l'association Loisirs Créatifs d'Assérac, prenant la succession de Madame Boisseau.

« Nous nous réunissons tous les mardis après-midi, hors vacances scolaires, à la salle La Fontaine. Nos activités sont principalement manuelles, créatives, voire artistiques pour celles d'entre nous qui possèdent des dons. Il nous arrive de faire venir des « professeurs » selon le type d'activité que nous avons décidé de pratiquer, mais nous essayons de privilégier le partage des savoirs selon les aptitudes de chacune d'entre nous. Nous sommes peu nombreuses et aimerions accueillir de nouvelles recrues. L'ambiance du club est très conviviale et n'engendre pas la mélancolie. Nous nous amusons bien aux Loisirs Créatifs. »



HISTOIRE ET TRADITIONS EN ASSERAC



Nous continuons les recherches pour le livre sur la mémoire des assérais. Cet ouvrage reprend « Assérac au XX^e siècle » réalisé par « Les amis du Livres », et développe les souvenirs d'école, de guerre et de vie quotidienne.

Nous sommes à la recherche de photos qui évoquent le siècle passé. Les personnes intéressées par le projet sont bienvenues dans l'association.

Nouveau bureau : Présidente : Laure Dufour - Trésorier : Pierre Parlant - Secrétaire : Joëlle Owe

+ d'infos :

02 51 10 24 93 ou htasserac@orange.fr

ASSOCIATION TESAM

L'association vous propose des stages de découverte de techniques de bien-être. Le but de ces stages est de partager ces techniques pour que chacun puisse les retrouver et les pratiquer au quotidien.

Découverte du Qi Gong et du Taiji

Le Qi Gong (Chi Kong) se fait au travers de mouvements souples et harmonieux, de postures alliant respiration, travail mental et détente. Il permet la libre circulation de l'énergie, le calme des émotions et l'équilibre physique.

Le Taiji Quan (Taichi Chuan) est l'un des styles d'Arts Martiaux chinois dits internes. Nous pratiquons le style Yang qui est le plus répandu. Les mouvements lents et continus du Taiji Quan permettent de maîtriser la mobilisation du Qi (l'énergie) pendant le mouvement.

- Prévoir une tenue décontractée : jogging et chaussures légères.
- Stages 1 week-end par mois, selon participants

+ d'infos :

Renseignements et inscriptions au 06 08 85 80 30

L'Art s'Asserac quoi ?

Le mardi à partir de 14 h 30

Ateliers d'expression artistique : pour la découverte de soi, du bien-être et du lâcher prise afin de trouver ce que nous sommes capables de faire avec un crayon ou un pinceau.

Apprendre à regarder, interpréter avec quelques techniques de peinture (acrylique, huile) et de dessin. Prendre du recul sur son propre travail, découvrir des artistes connus, trouver son propre geste, son écriture artistique et créer.

- Venir avec papier et crayon : nous définirons le programme et le matériel à prévoir au fur et à mesure.
- Ateliers réguliers selon le nombre de participants. Assérac.

+ d'infos :

Renseignements et inscriptions au 06 83 48 47 12

Bon plan : pour rendre les cours accessibles au plus grand nombre, le règlement de chaque cours est fait selon le principe « je paye ce que je peux ».

Pour assister aux cours il faut être membre de l'association : l'adhésion annuelle est de 15 €. Elle donne l'accès à toutes les activités de découverte proposées par Tesam. Les recettes servent à l'achat de matériel pour le bon fonctionnement des stages, à inviter des intervenants pour l'enseignement de nouvelles techniques et au fonctionnement de l'association (assurance, achat de matériels). Tesam est une association 1901. Les animateurs sont bénévoles.

+ d'infos :

Président : Éric LAGRENADE
tesamtajigong@gmail.com - www.tesam.club



Qi Gong

ANIMATIONS SPORTIVES DÉPARTEMENTALES



Les enfants de l'école multisport du lundi ont participé au mini mondial de rugby de Savenay qui s'est déroulé pendant les vacances de la Toussaint.

Vacances de Février :

Stage de gym/acrogyim et escrime à Herbignac

+ d'infos :

Inscriptions : M. PÉGHAIRE Thierry
Conseil Général de Loire-Atlantique
Éducateur Sportif - Secteur de Cap Atlantique
06 86 45 82 95 - thierry.peghaire@loire-atlantique.fr

Mini mondial de rugby

CPA FOOT

En cette 52^e saison, le CP Assérac compte 45 seniors et 164 jeunes composent le groupement de jeunes Presqu'île Vilaine (CP Assérac Football et Sud Vilaine).

Les résultats de la saison passée ont été satisfaisants puisque l'équipe première termine 3^e et l'équipe B 6^e. En espérant que cette saison 2015-2016 soit encore meilleure et que les équipes présentent de nouveau une image positive du club où la convivialité et la solidarité sont les leitmotivs.

Plusieurs animations ont été organisées pour la première fois comme :

- Le concours de belote remis au goût du jour le 7 février 2015
- Un run and bike à l'initiative de l'entraîneur Jean-Noël PLAUD et ouvert à tout le monde, a vu jour le 12 avril 2015.
- Un triathlon comprenant palets, fléchettes et pétanque par doublette, réalisé le 7 juin 2015
- Le traditionnel tournoi interquartier réalisé le 24 mai 2015

Toutes ces animations ont pour but de réunir tous les sympathisants du club autour d'un concours où règnent la bonne ambiance et le plaisir d'être ensemble. Un grand merci à tous les sponsors dont Patrice HALGAND, Jérémy GOURET, Vincent et Anne-Marie du Bout du Monde, à qui on doit les nouveaux sweats créés pour les équipes seniors et loisirs ainsi que des vestes pour les dirigeants.

Merci aussi :

- à la mairie pour la bonne entente et leur aide au bon fonctionnement du club.
- au club des supporters pour leur soutien et leur service comme le traçage du terrain, service du bar...
- aux bénévoles (éducateur, arbitre...) qui ouvrent chaque week-end.

Agenda :

- galette des rois le dimanche 17 janvier 2016
- concours de belote organisé le 6 février 2016
- tournoi interquartier le 15 mai 2016
- et d'autres animations dont les dates sont à définir seront organisées (triathlon, run and bike...).



Équipes jeunes 2015



Équipe seniors 2015



Équipe seniors 2015

L'ASSOCIATION LOUIS, LILI ET COMPAGNIE...

L'année 2015 s'en est allée et l'heure est au bilan. Comme nous vous l'avions annoncé, 2015 fut l'année de la réalisation de nos engagements sociaux, solidaires et éducatifs.

• Action Parentalité

Une action autour des problématiques de l'enfance et de l'adolescence se déroulera courant 2016, elle sera à destination des parents comme des professionnels gravitant autour de ces tranches d'âge. Cette conférence-débat sera organisée en partenariat avec d'autres associations locales, investies aussi dans ce type d'actions. Nous vous ferons part de la thématique et de la date ultérieurement par l'intermédiaire de notre blog et par la presse.

• Fête du Gratuit ou Gratifera

Cette manifestation où l'on peut apporter (ou pas) et repartir gratuitement avec des vêtements, livres

et plantes fut un réel succès. Un défilé, des ateliers de coutures et de sensibilisation à l'environnement ont également animé la journée. Cette réussite nous conforte dans l'idée que de plus en plus de personnes sont soucieuses de préserver leur environnement et de consommer responsable. 2016 verra donc la 2e Gratifera d'Assérac le 23 avril prochain. Vos vêtements et livres inutilisés trouveront peut-être une seconde vie ! N'oublions pas les plantes, les boutures et les graines d'intérieur comme d'extérieur.

• Bac à légumes et fleurs

Installé en face de l'aire de jeux du parking et dans la mouvance « d'incroyables comestibles », ce bac a reçu soin et attention de la part de certains habitants d'Assérac. Les légumes ont été ramassés, d'autres y ont été plantés et l'eau y a toujours été versée ! Après la période hivernale, nous y installerons donc

d'autres plants ! N'hésitez pas à y venir croquer une tomate et à planter ce que vous souhaitez nous faire découvrir !

+ d'infos :

www.incredible-edible.info

• Soirée Solidarité

Après la soirée solidarité pour les paludières du Bénin, nous nous sommes tournées vers la solidarité pour les enfants de France. Et plus précisément pour les enfants qui n'ont pas accès aux loisirs, aux vacances ! En effet, un tiers des enfants français (de 5 à 16 ans) ne part pas en vacances, même pour une journée !

Les bénéficiaires de la soirée solidarité ont été versés au Secours Populaire de Guérande, qui œuvre pour ces enfants en leur offrant un temps de vacances.

Autour d'un repas aux saveurs d'automne et de produits locaux, troupes de théâtre, chorales et championnes de Slam ont bénévolement animé la soirée.

Un grand merci aux championnes de slam, Elyn, Diarra et Léa, à la chorale Les tart'à gueule, aux troupes de théâtre, la Cie du vélo à 5 pattes et la Cie Les Simones. Ainsi qu'aux bénévoles et à l'Azimuth Café, au BDM qui nous ont permis d'organiser cette soirée. Avec 160 repas servis, nous avons pu remettre au Secours Populaire de Guérande un chèque d'environ 550 €. (Au jour de l'impression, nous n'avons pas les bénéficiaires exacts qui seront reversés, nous ne manquerons pas de vous en informer)

+ d'infos :

louislilietcie@gmail.com - Retrouvez toutes nos actions sur la page facebook de Louis, Lili et Compagnie



PRACTISE YOUR ENGLISH

Le groupe de conversation en langue anglaise annoncé dans l'Assérac Mag n°16 (été 2015) a commencé ses activités. Les rencontres, informelles et décontractées, ont lieu le vendredi de 18h45 à 20h aux domiciles des participants (à tour de rôle). Le niveau en anglais de ceux-ci est varié et notre but est que chacun y trouve son compte, ose s'exprimer et essaie d'améliorer sa pratique dans une atmos-

phère détendue. Il n'y a pas de professeur et c'est aux participants de construire le contenu au fil des envies et des propositions. Nous sommes encore en phase de rodage et nous sommes loin d'avoir exploré toutes les pistes.

We could still welcome a few persons. If you feel like joining us, bear in mind that we don't want to

be too many so as every one experiences to converse in English, so don't hesitate ! Native speakers are welcome.

+ d'infos :

If you are interested, please call Frédéric : 02 40 42 84 45.

PERMANENCES DES ORGANISMES

PERMANENCES HABITAT DE CAP ATLANTIQUE

CAP Atlantique met en place des permanences afin de vous informer sur toutes les aides à l'amélioration de l'habitat pour réaliser des travaux d'économie d'énergie, de maintien à domicile ou d'assainissement non collectif.

Ces permanences ont lieu en mairie d'Assérac le 2^e mardi de chaque mois de 9 heures à 11 heures sans rendez-vous : 12 janvier, 9 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai et 14 juin, sous réserve de modifications.

En dehors de ces permanences, vous pouvez prendre rendez-vous dans les locaux de Cap Atlantique à Guérande.

+ d'infos :

Catherine Leroux-Chevillard - 0251 75 77 95

PERMANENCES URBANISME SERVICE INSTRUCTEUR DE CAP ATLANTIQUE

Les services instructeurs de Cap Atlantique sont présents en mairie tous les vendredis sous réserve de rendez-vous à prendre obligatoirement auprès de la mairie d'Assérac.

+ d'infos :

02 40 01 70 00

PERMANENCE RAM

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Une permanence d'accueil a lieu à la mairie d'Assérac le 1^{er} lundi du mois de 9 heures à 12 h 15 sur rendez-vous : 4 janvier, 1^{er} février, 7 mars, 4 avril, 2 mai et 6 juin.

+ d'infos :

M^{me} VALLIER et/ou M^{me} MAINGUET
02 40 42 19 27 - 06 86 44 68 81 - ram@herbignac.com



CONTRE LES CAMBRIOLAGES, LES BONS RÉFLEXES



En cas de cambriolage

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements, chaussures...).

Avant l'arrivée des forces de l'ordre

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur : ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre, interdisez l'accès des lieux.

Une fois les constatations faites

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés. Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (changement des serrures, réparations...). Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie, en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, déposez une préplainte en

ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr. Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

Les numéros utiles :

- Composez le 17 ou le 112
- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Téléphones portables volés :

- SFR : 10 23
- Orange : 0 800 100 740
- Bouygues : 0 800 29 10 00

PASSEPORTS : DÉLIVRANCE DU TIMBRE FISCAL PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Les usagers peuvent désormais faire leur démarche en ligne pour l'achat du timbre fiscal dans le cadre d'une demande de passeport.

Le site www.timbres.impots.gouv.fr permet à l'utilisateur d'acheter en ligne, en toute sécurité, son timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport. Il peut le faire sans se déplacer, depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. Dès le paiement effectué en ligne par carte bancaire, le site délivre les références du timbre électronique sous forme d'un flashcode ou d'un numéro à 16 chiffres, téléchargeables au format PDF ou pouvant être reçus par courriel ou SMS. Ces références sont présentées à l'appui du dossier de demande de passeport déposé dans les mairies agréées.

Cette nouvelle possibilité s'inscrit dans le cadre des mesures de simplification destinées à faciliter les démarches administratives des usagers et enrichir l'offre de moyens de paiement dématérialisés. Elle est également une simplification pour les services des mairies agréées qui recueillent les dossiers des usagers.

Bien évidemment, les usagers ne souhaitant pas ou ne pouvant pas faire cette démarche en ligne peuvent toujours se procurer leur timbre fiscal chez les buralistes.

+ d'infos :

<https://timbres.impots.gouv.fr>

TNT HAUTE DÉFINITION : 5 AVRIL 2016

Pourquoi ce changement de norme ?

L'augmentation considérable du trafic de données mobiles sur Internet dans les années à venir amène l'État à anticiper ce besoin en fréquences, indispensable au développement de l'économie numérique. Ce transfert de fréquences aux opérateurs de téléphonie mobile s'étalera d'avril 2016 à juin 2019. Pour le secteur audiovisuel, cette évolution va per-

mettre de moderniser la diffusion de la TNT grâce à la généralisation à terme de la Haute Définition (HD). Afin d'offrir une meilleure qualité d'image, et pour préserver et garantir l'accès de tous à la réception des programmes de la TNT lors de la libération de cette bande de fréquences, un changement de norme de diffusion est prévu le 5 avril 2016.

Pour être prêt le 5 avril 2016

- Vérifier son équipement de réception TV
- S'il n'est pas compatible TNT HD, s'équiper avant le 5 avril
- Le jour J, effectuer une recherche et mémorisation des chaînes

+ d'infos :

0970 818 818 - www.recevoirlatnt.fr

ISOLER SES COMBLES POUR UN EURO C'EST POSSIBLE

Les économies d'énergie générées par l'isolation sont les plus intéressantes. Mais elles peuvent être aussi les plus coûteuses. Le dispositif national des certificats d'économie d'énergie permet dans certains cas particuliers de pouvoir financer les travaux d'isolation. Ainsi sous certaines conditions de ressources, l'isolation de combles perdus peut être suffisamment intéressante en terme de gains énergétiques pour assurer une gratuité des travaux !

C'est dans ce cadre que le Pacte Énergie Solidarité s'est monté pour aider les habitants à réduire leurs factures en bénéficiant d'une isolation de leurs combles perdus pour un euro symbolique. Cap Atlantique s'est associé à ce dispositif pour relayer cette information auprès du plus grand nombre d'habitants potentiellement concernés.

+ d'infos :

n°vert Pacte Énergie Solidarité : 0800 000 838
www.pacte-energie-solidarite.com
Rénovation : Cap Info Habitat - 02 51 75 77 95



LAVAGE DU LINGE : UNE TÂCHE PAS SI COMPLEXE



L'utilisation d'un lave-linge coûte aussi cher que son achat !

Quelques gestes simples pour économiser de l'eau et de l'énergie :

- Préférez une machine bien remplie que deux à demi-charge.
- Préférez les lavages à basse température : 15 à 30 cents d'économie par lavage.
- Utilisez la fonction éco pour les petites quantités
- Faites sécher si possible votre linge à l'air, sur un fil ou un séchoir
- Si vous utilisez un sèche-linge, essorez à 1 000 tours minimum au préalable avec le lave-linge

Et aussi :

- Préférez les appareils classés A ou A+ : l'étiquette énergie précise la consommation d'eau et d'électricité par lavage
- Les nouvelles générations de machines peuvent être équipées d'un raccordement à l'eau chaude. Idéal pour le solaire thermique !

+ d'infos :

Retrouvez d'autres gestes simples et économes en énergie dans le guide des gestes simples : <http://www.cap-atlantique.fr/node/1269>

INFOS PRATIQUES

LES DÉCHETTERIES

9 déchetteries accessibles à tous



Où et quand ?

 Fermées les jours fériés et en cas de fortes intempéries

Communes	Coordonnées	Jours et horaires d'ouverture
LE POULIGUEN	Route de la Minoterie 02 40 62 27 82	Du lundi au samedi : 9 h à 12 h et 14 h 30 à 18 h Le dimanche, uniquement en haute saison : 14 h 30 à 17 h 30
LA BAULE	Route du Rocher 02 40 60 85 66	Du lundi au samedi : 9 h à 12 h et 14 h 30 à 18 h
GUÉRANDE	Parc d'Activités de Villejames 02 40 15 68 97	Du lundi au samedi : 9 h à 12 h et 14 h 30 à 18 h
HERBIGNAC	Pompas 02 40 91 36 06	Lundi et mercredi : 8 h à 12 h Samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
HERBIGNAC	Kéraline 02 40 19 90 70	Du lundi au samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
PÉNESTIN	Les Barges 02 99 90 46 10	Du lundi au samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
PIRIAC-SUR-MER	L'Arche Chaussin 02 40 23 60 09	Du lundi au samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Communes	Coordonnées	Du 15/09 au 15/06	Du 16/06 au 14/09
BATZ-SUR-MER	Route du Croisic 02 40 23 87 76	Du lundi au samedi : 9 h à 12 h	Du lundi au samedi : 9 h à 12 h 14 h 30 à 18 h
LE CROISIC	8, chemin du Pré du Pas 02 40 23 28 78	Du lundi au samedi : 14 h 30 à 18 h	Du lundi au samedi : 9 h à 12 h 14 h 30 à 18 h

Haute saison pour Le Pouliguen :

2015 : 30 mars au 25 octobre inclus

2016 : du 4 avril au 30 octobre inclus

Retrouvez les horaires des déchetteries à partir de 2017 sur www.cap-atlantique.fr



Merci d'arriver au plus tard 15 minutes avant la fermeture !

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX



Tonte de pelouse, feuilles, fleurs, taille de haies, branchages (< à 15 cm de diamètre)...

Tous ces déchets verts sont à déposer dans l'une des 9 déchetteries ou à la station de broyage de Livery à Guérande.

STATION DE BROYAGE

Livery Guérande - Tél. 02 40 15 00 51
Ouvert tous les jours sauf mardi et dimanche.

Du 16 octobre au 15 avril :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Du 16 avril au 15 octobre :
de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE

Prochains ramassages les 11 et 12 mai 2016.

Inscription indispensable le vendredi précédant la semaine de collecte !

+ d'infos :

02 51 76 96 16



MÉMENTO

Mairie

02 40 01 70 00 - info@dasserac.fr

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45 - 12h00 / 14h00 - 17h00
- mercredi : fermé
- samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque

02 40 01 72 86 - bibliotheque@dasserac.fr

- mardi : 10h00 - 12h00 (été)
- mercredi : 10h00 - 12h00 et 16h30 - 18h30
- vendredi : 15h45 - 18h30
- samedi : 10h00 - 12h00

Maison du Tourisme

02 40 01 76 16 - pointinfo@dasserac.fr

ouverture aux vacances de Pâques

Marché

dans le bourg d'Assérac

toute l'année, le mardi matin.



N° D'URGENCES

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie : 17

CAPS Centre d'Accueil et de Permanence des Soins : 02 97 68 42 42

Urgences Européennes : 112

Centre Anti Poison de Nantes : 02 41 48 21 21

PÔLE MEDICAL

rue de la Ruche - 44410 ASSÉRAC

Cabinet Médical

Dr LOPES Angèle et Dr RATTIER-WARGNIES Sylvie

Tél. 02 40 01 70 70 - Fax : 02 40 00 13 49

- Consultations sur RDV : L, M, M, J, V : 9h - 12h et 15h - 19h / Samedi : 9h - 12h
- Visites à domicile sur RDV : 12h - 15h

Cabinet Infirmier

Tél. 02 40 91 43 42

- Permanence tous les matins

Pharmacie Keranna

M. Olivier SOREL

Tél. 2 40 01 70 93 - Fax : 02 40 01 70 92

- Ouverture : L, M, M, J, V : 9h - 12h30 et 14h30 - 19h
- Samedi : 9h - 12h30 et 14h30 - 18h

Kinésithérapeute

M. Edouard EVAIN

Tél. 02 40 24 38 72

- Consultations tous les jours

Ostéopathe

Mme Marion BRUAND

Tél. 07 82 53 52 54

- Consultations : Lundi, Mardi, Jeudi et Samedi matin

Dentiste

M. GUIDON - 02 40 01 77 77

La Poste

02 40 01 71 28

Périscolaire

02 51 10 25 21

Lila à la demande

02 40 62 32 33

École Jacques Raux

02 40 01 71 12

École Sainte Anne

02 53 30 13 94

Taxi de la Baie (Taxi conventionné)

02 40 01 74 31 - 06 30 71 65 44 - taxidelabaie@orange.fr

Fourrière pour Animaux

Kerdino Guérande - 02 40 24 98 31

Cap Atlantique Service Déchets

02 51 76 96 16

Gendarmerie d'Herbignac

02 40 88 90 17

EDF

0 810 333 044

GDF

0 810 433 444

SEPIG (Service des Eaux)

Dépannage et Urgence - 02 44 68 20 09

Sous-Préfecture

de Saint-Nazaire - 02 40 00 72 72

Trésorerie de Guérande

02 40 24 90 90

Presbytère Herbignac

02 40 88 90 34

Infos Consommateurs

02 44 68 20 01

ÉTAT CIVIL DU 02 JUIN AU 05 DÉCEMBRE 2015

Ne figure sur cette liste que les noms des personnes ayant accepté la parution presse.

Souhaitons la bienvenue à...

- Lise GAZEAU
- Lya BOITEUX
- Vadim BIDOILLEAU
- Louison LEROUX
- Lili PERRAUD
- Moana THEBAUD
- Lily COLIN
- Paul CHIFFOLEAU

Tous nos vœux de bonheur aux heureux mariés...

- MARQUET Linda et ROBARD Mickaël
- PÉDON Angèle et LOGODIN Sébastien
- LE MÉNACH Gwénaëlle et BARBIER Alain
- BEILLOIS Elen et THOMAS Alexis
- SALVAGNO Audrey et BOUILLAND Jean-Marc
- LEVESQUE Olivia et DE TROGOFF DU BOISGUÉZENNEC Augustin

Les jeunes parrainés...

- LAILLE Lilou
- GUHÉNEUF Louise
- ANEZO Dorian
- ANEZO Lisa

Ils nous ont quittés...

- BOURLIER épouse JOUNEAU Martine
- NARDEUX veuve DUBOIS Jeannine
- TROFFIGUÉ veuve BERCEGEAY Jeannine
- BUSSON Gilles
- JOUNEAU Loïc
- DRANCOURT veuve ROBARD Monique
- DELFOSSE Jean-Christophe
- GOURET Henri

CALENDRIER DES ANIMATIONS 2016

Janvier

DIMANCHE 10

Tournoi de belote à partir de 13h
organisé par Accueil et Amitié - Salle de la Fontaine

DIMANCHE 17

Galette des rois du CPA Foot à 18h - Salle de la Fontaine

SAMEDI 23

Sainte-Barbe - Salle de la Fontaine

VENDREDI 29

Vœux à la population à 19h - Salle de la Fontaine

Février

VENDREDI 05

Assemblée Générale Accueil et Amitié à 14h
Salle de la Fontaine

SAMEDI 06

Concours de belote organisé par le CPA Foot
à 18h30 - Salle de la Fontaine

SAMEDI 27

Soirée repas organisée par les Jaunes et Bleus
à 19h30 - Salle de la Fontaine

Mars

SAMEDI 12

Concours de belote proposé par l'Amicale des Chasseurs
à 18h30 - Salle de la Fontaine

Avril

SAMEDI 02

Soirée théâtre Impro par la Cie O'PIF - Salle de la Fontaine

DIMANCHE 10

Vide-greniers organisé par l'APEL de 9h à 18h
Salle de la Fontaine

DIMANCHE 17

Journée Troc par Petits et Grands

SAMEDI 23

Gratiféria (marché gratuit) organisé par Louis Lili et Cie
de 10h30 à 17h - Salle de la Fontaine

DIMANCHE 24

Rallye Vélo (6 à 8 km) organisé par les Sasserakois

Mai

DIMANCHE 15

Tournoi interquartiers par le CPA Foot (sous réserve)

SAMEDI 28

Nettoyage citoyen des plages, 9h, plage de Pont-Mahé

Juin

SAMEDI 18

Kerfête Ecole Jacques Raux

SAMEDI 25

Fête de l'école Sainte-Anne au Stade de Foot

DIMANCHE 26

Assemblée générale de l'Amicale des Chasseurs
Salle des Trophées (Stade Henri Boulard)

NE FIGURE SUR CE CALENDRIER QUE LES ANIMATIONS COMMUNIQUÉES À LA MAIRIE AVANT LA PARUTION DU BULLETIN MUNICIPAL.

MAIRIE DE ASSÉRAC

15 rue du Pont Bérim
44410 ASSÉRAC
02 40 01 70 00
info@asserac.fr

Directeur de publication : Guy LE GAL • Directrice de rédaction : Sylvie PIBRE • Assistante de rédaction : Karen RIO • Crédits photos : Mairie, associations, Cap Atlantique, Fotolia, M. Arnaud De Bellaing, Mme Hélène RIGUET pour l'Echo de la Presqu'île, Agence Mondial, DR • Maquette et impression : La Nouvelle Imprimerie-Guérande-02 51 75 07 07 • Tirage : 1 200 exemplaires • Imprimé avec des encres végétales.

